



N° 6 - Septembre 2019

Les passations de fonctions

Au menu du mois: **la passation de fonctions.**

1. La réunion préparatoire (à prévoir à la fin du mandat).

TRES importante pour une continuité dans la gestion de la division.

Les deux lieutenants-gouverneurs (et leur équipe) se rencontrent donc avant la passation. Objectif: transmettre aux successeurs tout ce qu'il faut savoir sur les clubs de la division. Viser l'efficacité et tout faire pour éviter les mauvaises surprises. Exemples: clubs vieillissants, clubs inactifs, démissions récurrentes, mauvaise ambiance, absentéisme, etc.

Le **trésorier** sortant fait l'état des lieux et conseille éventuellement son successeur à propos de la future **cotisation** de division (à proposer aux clubs lors de la 1ère réunion de Division 2019-2020).

2. La Passation de fonctions.

Généralement incluse dans la passation du club du Lieutenant-gouverneur **élect**. Cela permet de donner plus de solennité à l'événement et honorer également son club. Mais d'autres formules sont possibles. .

Déroulement de cette réunion: identique à celle d'une passation au sein d'un club.

Le **nouveau lieutenant-gouverneur** l'est officiellement précisément au 1er octobre.

Le **past lieutenant-gouverneur** garde cependant un rôle de conseil et d'aide pour le nouveau. Celui-ci doit pouvoir compter sur l'ancien pour toutes questions liées à la vie de la division. Il reste donc un acteur important de la division qu'il connaît bien. Il peut remplacer le nouveau s'il est indisponible dans certaines circonstances : travail, maladie etc.

Consigne de dernière minute: commander les barettes de colliers **A TEMPS svpl. De grâce, faites vite!!!**